

**Première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen
du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2020
(Vienne, 2 au 12 mai 2017)**

**Intervention de Madame Alice Guitton
Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement,
Chef de la délégation française**

Vienne, le 4 mai 2017

DESARMEMENT NUCLEAIRE

Monsieur le Président,

La France s'associe pleinement au discours prononcé au nom de l'Union européenne. J'y ajoute quelques remarques à titre national.

1/- La France se conforme pleinement à ses engagements au titre de l'article VI du TNP. Elle le fait dans le cadre d'une approche progressive et pragmatique, la seule réaliste, de façon à promouvoir la stabilité régionale et internationale, sur la base d'une sécurité non diminuée pour tous.

Nous partageons l'objectif, à terme, de l'élimination totale des armes nucléaires, quand le contexte stratégique le permettra. A cet égard, nous avons consenti des efforts concrets et significatifs.

La France n'a jamais participé à la course aux armements nucléaires. Elle a maintenu son arsenal nucléaire au niveau le plus bas possible, compatible avec le contexte stratégique, en application du principe de stricte suffisance.

Depuis la fin de la guerre froide, mon pays a pris des mesures unilatérales considérables : le déciblage de l'arsenal nucléaire, le démantèlement irréversible de ses installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires ; le démantèlement complet de la composante nucléaire sol-sol ; la réduction d'un tiers de la composante océanique et de la composante aéroportée ; le démantèlement irréversible du site d'essais dans le Pacifique et la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Ce sont autant de mesures qui témoignent de notre engagement sincère en faveur du désarmement nucléaire, traduit en actes.

Ces efforts ont été rendus possibles parce qu'après la fin de la guerre froide le contexte stratégique international avait permis de restaurer la confiance et de réduire les tensions.

La France a également fait preuve de transparence en précisant la composition de son arsenal nucléaire, soit moins de 300 armes en tout, [4 sous-marins nucléaires lanceur d'engins, trois lots de 16 missiles portés par sous-marins, et 54 missiles aéroportés.] Elle expose régulièrement sa doctrine de dissuasion, limitée à la défense des intérêts vitaux, dans des circonstances extrêmes de légitime défense, conformément à la Charte des Nations unies.

Outre ses engagements en faveur du désarmement nucléaire, la France met en œuvre des moyens techniques importants, ainsi que des procédures strictes, rigoureuses et efficaces permettant de garantir la sûreté de ses armes nucléaires, dans le cadre d'un mécanisme dit de « contrôle gouvernemental ».

Monsieur le Président,

2/- Il serait dangereux de croire possible la déconnexion des enjeux de désarmement nucléaire de la prise en compte du contexte de sécurité, aujourd'hui caractérisé par des tensions régionales croissantes et la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

Il n'y a pas de raccourci possible en matière de désarmement nucléaire. Or, l'approche prohibitionniste risque de diviser la communauté internationale du désarmement et de générer bien davantage de frustrations que de progrès sur la voie du désarmement nucléaire.

3/- A cet égard, la France poursuivra son action résolue et déterminée en faveur du désarmement nucléaire, fondée sur le consensus, dans le cadre des enceintes légitimes du désarmement.

Comme l'a indiqué le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), Dr. Lassina Zerbo, l'entrée en vigueur du TICE est une priorité. La France appelle tous les Etats qui ne l'ont pas déjà fait à signer et ratifier le TICE. Nous saluons également l'adoption de la résolution 2310 du Conseil de sécurité des Nations unies, coparrainée par la France, qui endosse les moratoires déclarés par les cinq Etats dotés et réaffirme que les programmes de Simulation respectent les obligations fondamentales du TICE. L'efficacité du système de vérification de l'OTICE, qui ne cesse d'être renforcée, est reconnue de manière unanime.

La négociation, à la Conférence du désarmement, d'un Traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (FMCT), sur la base du mandat Shannon, constitue également une étape incontournable et irremplaçable vers un monde exempt d'armes nucléaires, quand les conditions seront réunies. Un FMCT empêchera le développement quantitatif des arsenaux nucléaires. La France participera de manière substantielle au groupe préparatoire d'experts de haut niveau, établi par la résolution 71/259 sur le FMCT, que nous avons soutenue.

Les échanges sur les enjeux techniques de la vérification du désarmement nucléaire entre Etats dotés et non dotés d'armes nucléaires sont également importants pour accroître la compréhension et renforcer la confiance entre les Etats parties au TNP. C'est la raison pour laquelle la France participe activement au Partenariat international sur la vérification du

désarmement nucléaire (IPNDV) et a soutenu la résolution 71/67 de l'AGNU qui établit, à partir de 2018, un groupe d'experts gouvernementaux (GGE) sur le rôle de la vérification pour avancer en matière de désarmement nucléaire. Nous souhaitons que le plus grand nombre possible d'Etats soutiennent ces différents processus prometteurs.

Par ailleurs, les Etats-Unis et la Russie possèdent encore près de 90% du stock mondial d'armes nucléaires. Nous appelons ces deux pays à poursuivre leurs efforts de réduction y compris après 2021, date d'expiration du traité New Start.

Monsieur le Président,

Le désarmement nucléaire ne peut se poursuivre qu'à travers une approche coopérative, fondée sur la recherche du consensus et la prise en compte des préoccupations de sécurité de tous. C'est dans cet état d'esprit constructif que la France souhaite travailler en vue de la Conférence d'examen de 2020.

Je vous remercie pour votre attention./.



COURTESY TRANSLATION

**First Session of the Preparatory Committee
for the 2020 Nuclear Non-Proliferation Treaty Review Conference
(Vienne, 2-12 May 2017)**

**Remarks by Alice Guitton
Ambassador, Permanent Representative of France
to the Conference on Disarmament
Head of the French Delegation**

Vienne, May 4, 2017

CLUSTER 1 : NUCLEAR DISARMAMENT

Cluster 1 Statement

Mr. Chairman,

France adheres to the statement delivered on this cluster on behalf of the European Union.

1/ France fully complies with Article VI of the NPT, in a progressive and pragmatic approach, which is the only realistic way to promote regional and international stability, based on the principle of undiminished security for all.

France shares the ultimate goal of totally eliminating nuclear weapons, when the strategic context allows. In this regard, France has taken concrete and significant steps.

France never participated in the nuclear arms race. It has always maintained its nuclear arsenal at the lowest possible level, in line with the strategic context, according to the principle of strict sufficiency.

Since the end of the Cold War, my country has taken considerable unilateral measures: detargeting, irreversible dismantling of the facilities for the production of fissile material for nuclear weapons, total dismantlement of the ground-to-ground component of our deterrence, reduction of airborne and submarine components by one third, irreversible dismantling of the nuclear test site in the Pacific and the ratification of the Comprehensive Nuclear Test-Ban Treaty (CTBT). These significant steps demonstrate our genuine and action-oriented commitment to nuclear disarmament.

Such steps could be taken in the aftermath of the Cold War, as the international strategic context enabled restoring confidence and reducing tensions.

France has shown transparency by declaring the composition of its nuclear arsenal which is less than 300 warheads in total: (4 nuclear-submarines with ballistic missiles, three sets of 16 submarine-launched ballistic missiles (SLBM), and 54 airborne missiles.) The French deterrent is strictly defensive. Its sole aim is to protect our vital interests, in extreme circumstances of self-defence, a right enshrined in the United Nations Charter.

France also mobilizes significant technical resources and implements strict, rigorous and effective procedures to guarantee nuclear weapons security, within the framework of the “governmental control” mechanism.

Mr. Chairman,

2/ It would be dangerous to think that it is possible to disconnect nuclear disarmament from the security context, currently marked by growing regional tensions and the proliferation of weapons of mass destruction and their means of delivery.

There are no shortcuts on the way to nuclear disarmament.

The prohibition approach could divide the disarmament community, and generate more frustration rather than progress in nuclear disarmament.

3/ France will continue its assertive and determined action towards nuclear disarmament, on the basis of consensus and within the framework of the legitimate disarmament fora.

As indicated Dr. Lassina Zerbo, the Executive Secretary of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty Organization, the early entry into force of the CTBT is a priority. France calls on all States who have not yet done so to sign and ratify the CTBT. We welcome the adoption of United Nations Security Council Resolution 2310, co-sponsored by France. This resolution endorses the national moratoria declared by the five nuclear-weapon States and reaffirms that their Simulation programmes are fully compliant with the provisions of the CTBT. The effectiveness of the CTBTO international monitoring system (IMS) is unanimously recognized.

The negotiation, at the Conference on Disarmament and on the basis of the Shannon Mandate, of a Fissile Material Cut-off Treaty (FMCT) for nuclear weapons and other nuclear explosive devices is also an essential and irreplaceable step towards a world without nuclear weapons, when conditions are met. An FMCT would limit the quantitative development of nuclear arsenals. France will substantially contribute to the High Level FMCT Expert Preparatory Group, established by resolution 71/259, which it supported.

Discussions on the technical challenges of nuclear disarmament verification between nuclear-weapon States and non-nuclear-weapon States foster common understanding and increase trust. France participates actively in the International Partnership for Nuclear Disarmament Verification (IPNDV) and supported the UNGA Resolution 71/67. This resolution establishes, from 2018, a Group of Governmental Experts (GGE) to examine the role of verification on nuclear disarmament. We hope that many States will support these promising processes.

As the United States and Russia still possess nearly 90% of the world's nuclear arsenals they should pursue their reduction efforts following the expiry of the New Start Treaty in 2021.

Mr. Chairman,

Let me finish by reiterating that progress towards nuclear disarmament can only be reached through a collective approach, based on consensus and in full recognition of each State's security concerns. France will work towards the 2020 Review Conference accordingly.

Thank you for your attention./.